

# Gendarmerie nationale de Djibouti

Année de création : 1977

Ministère de rattachement : ministère de la défense

Statut du dirigeant : militaire

Adresse du siège ou de l'état-major central

Caserne capitaine HAMADOU Avenue georges CLEMENCEAU  
BP 4309 DJIBOUTI

Site web : <http://www.gendarmerie.dj/index.html>

[https://www.facebook.com/www.gendarmerie.dj/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/www.gendarmerie.dj/?locale=fr_FR)



## Histoire de l'Institution

Avant l'indépendance proclamée le 27 juin 1977, la gendarmerie française est présente dans cette colonie, appelée Côte française des Somalis, depuis 1919. Arrivés à la demande du gouverneur, les premiers gendarmes français débarquent à Djibouti avec un détachement composé d'un chef de brigade et de deux gendarmes à pieds. Cet effectif reste stable jusqu'en 1945.

Après la Deuxième Guerre mondiale, devant l'importance du développement de la ville, la gendarmerie adapte son service et son organisation. Tandis qu'une portion centrale demeure à Djibouti, des postes sont établis à Ali-Sabieh, Dikhil, Tadjoura, Loyada et Arta. La gendarmerie de l'époque comprend aussi des pelotons mobiles et des pelotons de gardes ayant un recrutement local.

Le détachement de la gendarmerie de Djibouti se transforme en groupe en 1957, puis en groupement.

En 1967, la Côte française des Somalis devient le Territoire français des Afars et des Issas (TFAI). En février 1976, dans un contexte de tension politique lié aux revendications indépendantistes, le GIGN intervient lors de la dramatique prise en otage d'un car scolaire à Loyada.

Au moment de l'indépendance, le groupement de la gendarmerie de Djibouti compte 700 hommes dont un certain nombre de supplétifs locaux.

La gendarmerie djiboutienne est créée le 6 juin 1977, avec à sa tête, un directeur civil. En 1979, le poste de directeur est supprimé et l'institution est placée sous l'autorité du chef d'état-major des armées djiboutiennes. Elle constitue un corps de l'armée nationale.

En 1988, la gendarmerie des transports aériens est mise sur pied,

En 1991, la gendarmerie participe aux côtés des autres forces armées à la guerre contre le Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD). Avec les mobilisés, on compte dans ses rangs près d'un millier d'hommes.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1999, elle acquiert son autonomie institutionnelle. Elle quitte les forces armées djiboutiennes et se trouve placée directement sous les ordres du ministre de la Défense. À sa tête est placé un colonel nommé chef d'état-major de la Gendarmerie nationale.

En 2002, la Gendarmerie nationale de Djibouti se voit retirer la sécurité présidentielle et la surveillance de l'enceinte portuaire. Ses effectifs diminuent, en 2007, elle totalise près de 680 militaires.

En 2008, le GIGN djiboutien est créé.

En 2009, la mission des garde-côtes de la Marine nationale est transférée à la gendarmerie maritime, laquelle sera dissoute en 2011 pour voir la création de la garde cotes djiboutienne, corps civil placé sous l'autorité du Ministre des transports, est en charge de la surveillance maritime,

En 2012, le groupement de gendarmerie mobile est créé avec deux EGM. En 0215 il est composé de 05 escadrons et d'un peloton d'intervention,

La Gendarmerie des Transports Ferroviaires est créée en 2018

La même année mise en place d'une brigade canine composée a ce jour de sept équipes cynophiles spécialisées en recherches d'explosifs, et prioritairement employées au profit de la gendarmerie des transports aériens dans le cadre de la mission de sécurité aéroportuaire,

En 2019 création d'unité de police intégrée type Formed Police Unit (FPU) prise sur la ressource des escadrons de GM, unité en mesure d'être projetée sur les missions ONU,

## **Organisation**

La gendarmerie Djiboutienne est rattachée directement au ministère de la Défense. Contrairement aux autres corps d'armée (FAD, Armée de l'Air et Marine) elle ne dépend pas du Chef d'état-major des Armées (CEMGA).

### **Administration centrale**

L'état-major de la Gendarmerie nationale de Djibouti est constitué :

- D'un cabinet,
- D'un bureau organisation-emploi,
- D'un service des Ressources Humaines

- D'une direction de l'instruction
- D'une direction des services techniques, administratifs et financiers.

### Organisation territoriale

Le **groupement judiciaire** comprenant 07 compagnies et une section de recherches :

- Djibouti (5 Brigades : Brigade de Djibouti Nord Brigade 3,4,5 Brigade 6,7 Brigade Ambouli et Brigade Einguela),
- Balbala (2 brigades : Brigade Cheick Moussa et brigade PK 12)<sup>1</sup>
- Arta (2 Brigades : Brigade Arta et Brigade de Damerjog)
- Tadjourah avec la seule brigade de Tadjourah
- Obock avec la seule brigade d'Obock
- Ali Sabieh avec la seule brigade d'Ali Sabieh
- Dikil avec la seule brigade de Dikil
- La Section de Recherches et de Documentation (SRD), la brigade de recherches et la brigade d'investigations criminelles au sein de laquelle devrait être installé en 2022 un nouveau Fichier automatisé des Empreintes digitales entièrement financé par la DCSD, en remplacement de celui mis en place en 2004 devenu obsolète.



Le **groupement de gendarmerie mobile** comprenant cinq escadrons répartis comme suit :

- Un EGM au Lac Assal
- Un EGM positionné à PK 9 au niveau de TADJOURAH
- Un demi EGM positionné à PK 12 Nord ( au niveau BALBALA)
- Un demi EGM positionné en Centre ville de Djibouti-ville
- Deux EGM positionnés à PK 23 au CICM

1 Lors de la venue de la mission sénatoriale en septembre 2021 la pose de la première pierre de la future brigade de BALBALA a été réalisée portant ainsi le nombre de brigade de la compagnie de BALBALA à trois.



### **Le groupement spécialisé constitué de :**

- L'escadron de sécurité routière composé de 3 BMO et de 3 postes répartis sur le corridor (RN1). Une nouvelle répartition de ces unités est à l'étude.
- La gendarmerie des transports aériens située à l'aéroport international d'Ambouli.
- La Gendarmerie des Transports Ferroviaires.



### **Formations spécialisées**

- Le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) est placé directement sous les ordres du chef d'état-major de la Gendarmerie nationale.
- L'escadron des services implanté à Djibouti-ville, avec mission principale de soutien aux unités.
- L'escadron de soutien Logistique (ESL) implanté à PK 13, anciennement UPIGN.
- Le service de santé avec à sa tête un médecin chef du grade de colonel, est implanté au sein de l'état-major en centre-ville de Djibouti.



## Missions

La Gendarmerie nationale de Djibouti est en charge de missions de police administrative, de police judiciaire ainsi que de police militaire. Elle est structurée de manière à y répondre mais la demande est de plus en plus forte :

- surveillance de la nouvelle voie ferrée,
- surveillance de l'oléoduc,
- prévention du terrorisme,
- lutte contre l'immigration et contre toutes les formes de trafic,
- lutte contre la traite des êtres humains,
- sûreté aéroportuaire,
- surveillance du corridor (axe long de 220 km sur lequel transitent quotidiennement plus de 1500 camions entre la République de Djibouti et l'Éthiopie permettant la circulation des marchandises issues du port de Djibouti vers l'Éthiopie et inversement).

La gendarmerie est également en charge de la surveillance statique du Trésor Public, de la caisse nationale des retraites, de l'Assemblée Nationale, du Palais de Justice ainsi que de certains centres commerciaux.

Il est à noter que malgré son organisation et son implantation géographique il n'y a pas de réelle répartition de compétences tant territoriale que fonctionnelle avec ses homologues de la police nationale.<sup>2</sup>

Elle relève notamment :

- Du ministère de la Justice pour la police judiciaire ;
- Du ministère de l'Intérieur pour le maintien de l'ordre et la sécurité publique ;
- Du ministère de l'Équipement et des Transports dans le cadre de ses actions à l'aéroport international, sur la Route nationale n°1 (RN1). Les gendarmes djiboutiens contrôlent et assurent la fluidité du trafic routier sur la RN1, supportant le transport des importations éthiopiennes depuis le port international de Djibouti jusqu'à la frontière.

---

<sup>2</sup> Ainsi quatre commissariats sont implantés à TADJOURAH, OBOCK, ALI-SABIEH et DIKHIL

## Ressources humaines

La gendarmerie comprend des hommes et des femmes, militaires et civils. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, elle compte dans ses rangs près de 2400 personnes répartis comme suit :

- 250 officiers ;
- 650 sous-officiers ;
- 1480 hommes du rang ;
- 20 civils.

Le taux de féminisation est de 8 %, en augmentation croissante avec 173 personnels féminins. Les personnels sont recrutés au niveau du BEPC ou du Baccalauréat.

## La formation

La gendarmerie djiboutienne poursuit son engagement en matière de formation, ses personnels bénéficient d'une formation continue menée au Centre d'instruction de Cheick Moussa (CICM), situé à 23 km de la capitale. Les formations suivantes y sont dispensées :

- La formation initiale d'une durée de 09 mois pour les élèves gendarmes au sein de l'école de formation de la gendarmerie nationale (EFGN)
- Divers stages par le biais des missions d'expertises (ME) accordées par la DCSD,
- L'instruction OPJ pilotée par un sous-officier gradé (Adjudant-chef) de la gendarmerie française, elle est dispensée sur deux années. Cette formation, ouverte chaque année aux personnels sous-officier qui remplissent les conditions, comprend chaque mois (de septembre à mai) un stage de 15 jours.

Des formations sont accordées aux personnels de la gendarmerie par le biais de la coopération opérationnelle notamment :

- Au 5<sup>o</sup> Régiment Inter Armées d'Outre-Mer (RIAOM) des formations diverses (Secourisme, Techniques Intervention Rapprochée (TIOR), gestionnaire de magasin d'habillement, d'atelier auto, de pool auto et mécanique.) sont dispensées
- Au Centre d'entraînement Commando et d'Aguerrissement au Désert (CECAD) à ARTA Plage, stages à destination du GIGN et des personnels des pelotons d'intervention de la Gendarmerie Mobile
- À l'Alliance française pour des cours de français au profit des candidats EOGN et OPJ.

Des stages sont annuellement offerts (sur proposition du chef de projet et validation de l'ASI) pour suivre diverses formations notamment au sein des centres de formation de la gendarmerie française :

- À l'École militaire à Paris (Ecole de Guerre)
- À l'EOGN à Melun (Formations de futurs officiers sur une ou deux années)
- À Centre National de Formation à la sécurité Routière à Fontainebleau (motocycliste),
- À Satory (GIGN).
- Au Centre National de Formation à la Police judiciaire à ROSNY SOIUS BOIS (stages PJ)
- Au Centre National d'entraînement des Forces Gendarmerie à SAINT ASTIER (Stages Gendarmerie Mobile)

- Dans d'autres pays :
  - dans les écoles nationales à vocation régionale (ENVR) en Afrique : Bénin, Sénégal, Cameroun, Burkina Faso, Mali et Gabon,
  - aux États-Unis,
  - au Maroc.

## Organismes de formation

### L'école internationale de Perfectionnement à la Pratique de la Police Judiciaire EI3PJ



Projet initié en 2017 par la gendarmerie de Djibouti avec le soutien de la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), L'EI3PJ (École Internationale de Perfectionnement à la Pratique de la Police Judiciaire), a été inaugurée le 20 mars 2019. Elle est aujourd'hui un centre de formation ouvert aux forces de sécurité du Continent Africain et de l'Océan Indien assurant des missions de police judiciaire.

Il s'agit d'une ENVR (École Nationale à Vocation Régionale) implantée au sein du centre d'instruction Cheik Moussa, à une vingtaine de kilomètres de Djibouti-ville. Elle est totalement autonome et forme corps. Elle regroupe toutes les activités de formations en matière de police judiciaire sur un seul et même site. Sa vocation internationale en fait un pôle d'excellence sur tout le Continent Africain.

Elle est organisée en deux divisions d'instruction.

- Le département police judiciaire partage son expertise dans l'exercice de la police judiciaire (auditions, investigations techniques, observation-surveillance, filature, direction d'enquête).
- Le département criminalistique assure les formations de police technique et scientifique (gestion de scènes d'infractions, recherche de la preuve matérielle, activités de laboratoire, empreintes digitales et génétiques, micro-analyse, incendies, explosif).

Le corpus d'enseignements est conçu autour de deux thématiques.

- Les techniques d'investigations et de management de l'enquête judiciaire. Cet enseignement est décliné en 2 stages : « perfectionnement enquêteur » (PE - 6 semaines) et « directeur d'enquête » (DE - 5 semaines). Le premier permet d'assurer un renforcement des capacités des stagiaires en ce qui concerne les actes de l'enquête judiciaire de base ou de niveau intermédiaire, les techniques d'investigations et d'auditions ainsi que les techniques d'observation-surveillance et de filature. Le second est destiné à consolider les connaissances des stagiaires dans l'organisation et la coordination des affaires judiciaires complexes et de leur assurer la maîtrise de l'ensemble des techniques d'investigations et de rapprochements.
- La police technique et scientifique. Le stage de « technicien en identification criminelle » (TIC - 9 semaines) forme des enquêteurs spécialistes de la gestion des scènes d'infraction et du traitement des indices sur plateau technique. Il confère aux stagiaires une expertise en sciences forensiques.

En 2021, l'EI3PJ aura conduit 8 formations internationales (4 PE - 2 DE - 2 TIC) au bénéfice de 147 stagiaires originaires de 21 pays d'Afrique et de l'Océan Indien (dont 48 Djiboutiens, pour moitié issus de la Gendarmerie). Toutes ces actions représentent 5.929 jours-stagiaires (dont 5.713 sous financement DCSD).

La direction et l'équipe pédagogique sont composées de 11 officiers (dont 1 coopérant, directeur des études) et 7 sous-officiers (dont 1 coopérant, expert PTS).

Les infrastructures pédagogiques sont constituées de 6 salles de cours, un habitation de mise en situation, 4 salles d'audition, 8 laboratoires de police technique et scientifique, 1 centre de documentation et d'information. Un centre de conférence d'une capacité de 500 places est également disponible pour les événements d'ampleur.

Les stagiaires bénéficient d'un cercle mixte avec une capacité d'hébergement de 40 chambres et propose un service de restauration avec une offre quotidienne de 80 couverts.



## Capacités particulières :

### Armement :

- Brigades territoriales et gendarmeries spécialisées : PA Mac 50 et Berreta 92, il reste quelques AA 52 en arme collective.
- GIGN : PA Glock 17, Beretta 92 F, FAMAS, AK47, Fusil M24 (Américain)
- Gendarmerie mobile : FAMAS et AK 47 pour la gendarmerie mobile



## Liens avec la gendarmerie française

### Coopération

Depuis sa création, la Gendarmerie Djiboutienne entretient des liens très étroits de coopération avec la gendarmerie française. Actuellement, le détachement français comprend :

- 1 officier supérieur (Lieutenant-colonel), chef de projet et conseiller technique du CEMGN
- 1 officier subalterne (Capitaine) chef de projet et directeur des études au sein de l'EI3PJ ;
- 1 sous-officier supérieur (Major) expert en police technique et scientifique au sein de l'EI3PJ
- 1 sous-officier supérieur (Adjudant-chef), instructeur OPJ et conseiller juridique du CEMGN.

Les nombreuses missions d'expertise et les cessions d'équipement accordées par la coopération française ainsi que la diversité des stages en ENVR et en France participent à la modernisation et à l'évolution de la gendarmerie Djiboutienne.

Ces dernières années, la gendarmerie Djiboutienne a développé de nouvelles coopérations :

- Avec l'Italie dont la présence est de plus en plus marquée et l'offre de formations de plus en plus étoffée (fournitures de matériels et offres de formation). La présence italienne s'explique par le redéploiement des personnels positionnés initialement en Somalie (Mission ....)
- Avec la Chine toutefois celle-ci se cantonne à la fourniture de matériels (véhicules

principalement)

La Gendarmerie nationale de Djibouti développe aussi des partenariats avec d'autres pays :

- Les États-Unis : formation de 2 sections du GIGN aux USA et livraison d'un simulateur de tir ;
- Le Maroc pour des cours d'application et stages ;
- La Turquie avec laquelle des contacts sont toujours en cours.

### **Missions extérieures**

La gendarmerie Djiboutienne s'engage de plus en plus sur la scène internationale, appartenant à l'association des forces de sécurité à caractère militaire (FIEP), elle participe aux opérations de maintien de la paix en République Démocratique du Congo (MONUSCO), et en République Centrafricaine (MINUSCA) au travers de gendarmes déployés en qualité d'officiers individuels.

De plus un contingent de la gendarmerie nationale de type FPU est sélectionné pour un déploiement en République Centrafricaine, plus précisément à N'DELE au nord du pays, suite aux missions d'évaluation conduites par des experts des nations unies (mission de pré déploiement du 26 mars au 02 avril 2021). Ce déploiement de quelque 180 personnels, dont 40 composant une SWAT TEAM, devrait intervenir au cours du premier trimestre 2022<sup>3</sup>.

---

3 Il est à noter que la ressource FPU a été prise sur les effectifs de ces escadrons. En effet c'est un EGM qui sera prochainement déployé en RCA avec une SWAT Team composée de personnels issus du GIGN et des pelotons d'interventions.